



Problème état des lieux

Par simsim

Bonjour,

J'ai signé un bail pour la location d'un F3 pour le 1er juillet.

Lors de la signature de l'état des lieux d'entrée, l'agence nous a demandé de signer l'état des lieux sous réserve de 15 jours car aucun agent immobilier ne s'est déplacé avec nous, nous avons constaté le dysfonctionnement de la serrure mais le propriétaire a bricolé un peu sans réparer parfaitement la serrure, on doit forcer pour fermer la porte ou l'ouvrir sachant que la porte est décalée et il ne veut pas effectuer les réparations considérant qu'on est de mauvaise foi, on a donc remis les clés à l'agence le jour même en attendant que le propriétaire fasse le nécessaire.

Aujourd'hui l'agence nous a contacté pour nous prévenir que le propriétaire ne veut pas effectuer la réparation de la serrure et qu'on est de mauvaise foi, ils ne veulent pas non plus garder la réserve sur la serrure sachant qu'on a demandé qu'un agent immobilier se déplace avec nous pour constater le dysfonctionnement de la serrure mais ils refusent car ils ont beaucoup de travail !

L'agence nous menace d'annuler le bail et moi je ne souhaite pas l'annuler, je souhaite juste que la serrure soit réparée pour éviter de mauvaises surprises.

Quel est mon droit? que dois-je faire? l'agence en cas d'annulation du bail de leur part doit-elle nous rembourser les frais avancés?

Merci par avance
Cordialement